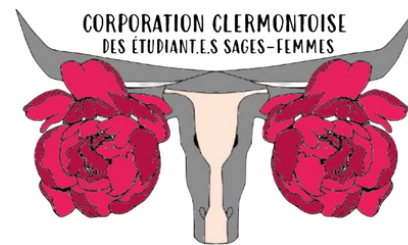


## Dispositifs disponibles à destination des étudiantEs sages-femmes en situation de handicap :

- > Service Université Handicap (SUH),
- > Pôle Déficience Visuelle,
- > Service de Santé Universitaire,
- > Ascenseur, rampes, portes larges,
- > Sanitaires adaptés,
- > Places de parking PMR,
- > Médecine du travail du CHU.



Le SUH dispose d'un Pôle Déficience Visuelle qui propose à tous les publics empêchés de lire, l'adaptation et/ou la transcription braille gratuite des documents pédagogiques et sujets d'examens, concours pour les étudiants et personnels des établissements de l'UCA.

En cas de problème physique ou psychique, la médecine du travail du CHU prend en charge les étudiantEs sages-femmes que ce soit par un médecin, un infirmier ou un psychologue, selon les besoins de l'étudiantE.

## Démarches pour la demande d'aménagements :

Vous devez adresser toute demande d'aide ou d'accompagnement le plus tôt possible au Service Université Handicap (SUH), de préférence avant votre inscription ou, à défaut, dès votre inscription à l'Université, et cela chaque année. Pour cela, vous prendrez contact avec le SUH par courriel ou par téléphone aux coordonnées suivantes : [suh@uca.fr](mailto:suh@uca.fr) et au 04.73.40.55.07.

Le SUH vous donnera un premier rendez-vous pour un entretien personnalisé. L'objectif de celui-ci sera de réaliser une première évaluation de vos besoins en matière d'accessibilité pédagogique et d'envisager les mesures de compensation pour vos études.

## Documents à fournir lors du premier rendez-vous avec le SUH :

- Plan d'Accompagnement Individualisé ou d'Études (PAI ou PAE) mis en place précédemment (au lycée ou à l'université) :
- Numéro ou attestation de votre dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), si vous en avez un.

## Aménagements d'études proposés dans l'établissement de maïeutique :

- > Aide à la prise de notes.

## Aménagements d'examens proposés dans l'établissement de maïeutique :

- > Tiers temps,
- > Salle spécifique.

## Aménagements possibles pour les stages :

- > Aménagement de l'emploi du temps.

## Contacts :

### Service Université Handicap

Maison de la Vie Étudiante, Campus Universitaire des Cézeaux,  
7 place Vasarely, Aubière (à 15 minutes de tram du centre-ville de Clermont-Ferrand).

Tél. : 04 73 40 55 07

Site : [handicap.uca.fr](http://handicap.uca.fr)

Ouvert du lundi de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h, du mardi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30, vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h à 15h.

### Pôle Déficience Visuelle

Maison de la Vie Étudiante, Campus Universitaire des Cézeaux,  
7 place Vasarely, Aubière.

Tél. : 04 73 40 55 07

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30.